

Personnes en situation de handicap

DWD conseil

23 rue Henri Béthouart 62180 AIRON SAINT VAAST - Téléphone 06 26 69 14 36 – delphinedelannoy@dwdconseil.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 32620315962 auprès du préfet de région HAUTS-DE-FRANCE -

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat - SIRET : 881 065 387 00014

Notre approche

Nous sommes à votre écoute afin de **vous faciliter et de vous permettre l'accès à toutes nos prestations**. Les modalités et moyens nécessaires seront établis lors de nos échanges.

Nous avons identifié un réseau de **partenaires handicap**, avec à chaque fois un descriptif de leurs missions, afin de **vous orienter efficacement en fonction de vos besoins**.

Les partenaires handicap

- Cap emploi pages 2-3
- Agefiph..... pages 4-5
- FIPHFP..... page 5
- Pôle emploi..... page 6
- Mission locale..... page 6
- Comète France..... page 7
- MDPH..... page 8

ORGANISMES	MISSIONS
<p>Cap emploi</p> <p>19/21 boulevard de Paris CRP La Molière 62600 Berck</p> <p>Tél : 03 21 09 24 67</p> <p>Email : contact@capemploiflandres-littoral.com</p> <p>Site internet : https://www.capemploi-59-62flandres-littoral.com/</p>	<p>Les Cap emploi s'adressent aux personnes handicapées en recherche d'emploi, aux salariés, travailleurs indépendants et agents publics qui souhaitent engager une reconversion professionnelle ainsi qu'aux employeurs privés ou publics, quel que soit l'effectif de l'entreprise.</p> <p>Services proposés aux personnes handicapées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'accueil, l'information et le conseil en vue d'une insertion professionnelle durable en milieu ordinaire de travail. • L'accueil, l'information et le conseil des salariés/agents handicapés dans un projet d'évolution professionnelle construit par et avec le travailleur handicapé. • L'accueil, l'information et le conseil des salariés/agents handicapés dans un projet de transition professionnelle interne ou externe afin de prévenir une perte d'emploi pour le travailleur handicapé. • L'élaboration et la mise en œuvre avec la personne d'un projet de formation. • Le soutien dans la recherche d'emploi : mise à disposition d'offres d'emploi, entraînement à la rédaction de lettres de motivation et à l'entretien d'embauche. • La facilitation de la prise de fonction et l'adaptation au poste de travail. <p>Services proposés aux employeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'information sur l'obligation d'emploi de personnes handicapées, sur les aides financières et services conseils mobilisables. • L'information, le conseil et l'accompagnement en vue d'une insertion professionnelle durable en milieu ordinaire de travail.

ORGANISMES	MISSIONS
	<ul style="list-style-type: none"> • L'information, le conseil, l'accompagnement des employeurs et les travailleurs indépendants en vue d'un maintien dans l'emploi d'une personne en risque de perte d'emploi du fait de l'inadéquation entre la situation de travail et son état de santé ou de son handicap. • L'information, le conseil et l'accompagnement dans un projet de transition professionnelle interne ou externe afin de prévenir une perte d'emploi pour le travailleur handicapé, ou un projet d'évolution professionnelle. • L'identification des postes accessibles et la définition d'un processus de recrutement adapté. • La présentation de candidatures ciblées et l'accompagnement lors de la présélection des candidats. • La mise en place de conditions d'accueil adaptées au nouveau collaborateur.

ORGANISMES	MISSIONS
<p>Agefiph</p> <p>Agefiph Hauts-de France, site d'Amiens 3 rue Vincent Auriol 80000 Amiens</p> <p>Agefiph Hauts-de-France, site de Lille 27 bis rue du Vieux Faubourg, 3^{ème} étage 59000 Lille</p> <p>Tél : 0 800 11 10 09 Service et appel gratuits</p> <p>Email : hauts-de-france@agefiph.asso.fr</p> <p>Site internet : https://www.agefiph.fr/hauts-de-france</p>	<p>Pour les employeurs, elle apporte des aides financières destinées à compenser le handicap, faciliter l'accès et le maintien dans l'emploi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aide à l'accueil, à l'intégration et à l'évolution professionnelle pour accompagner la prise de fonction des personnes handicapées, dans les entreprises privées. • Aides à l'alternance, contrats de professionnalisation et d'apprentissage, pour favoriser l'embauche des personnes handicapées en contrat en alternance. • Aide au maintien dans l'emploi. • Aide à la formation individuelle dans le cadre du maintien dans l'emploi. • Aide à l'adaptation des situations de travail des personnes handicapées. • Aide à l'Emploi Travailleur Handicapé (AETH) définie à l'article L. 5213-11 du Code du travail. <p>Pour les personnes handicapées, elle apporte des aides financières destinées à favoriser leur accès à l'emploi et leur autonomie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aide au parcours vers l'emploi pour soutenir les personnes handicapées dans leur parcours professionnel. • Aide à la création d'activité. • Aide à la formation individuelle dans le cadre d'un parcours vers l'emploi. • Aide permettant de participer aux défraiements des stagiaires en Formations courtes (participation au financement des frais de transport, de restauration et de garde). • Aide technique : achats d'équipements spécifiques venant en compensation du handicap. • Aide aux déplacements : aménagement du véhicule ainsi que des surcoûts de transport.

ORGANISMES	MISSIONS
	<ul style="list-style-type: none"> • Aide humaine : intervention d'un tiers permettant de réaliser un geste professionnel tels que preneur de notes, lecteur, soutien spécifique à la place de la personne handicapées. • Aide aux déficients auditifs – Audioprothèse
<p>FIPHFP</p> <p>Contact FIPHFP région Hauts-de-France: Isabelle CHAVOT (DTH) Email : isabelle.chavot@caissedesdepots.fr</p> <p>Contact Handi-Pacte Hauts-de-France : Fleur SANNIER</p> <p>Email : handipacte@apradis.eu</p> <p>Site internet : http://www.fiphfp.fr/</p>	<p>Le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction publique (FIPHFP) accompagne les employeurs publics dans la mise en œuvre de politiques d'inclusion professionnelle.</p> <p>L'action du FIPHFP concerne les trois fonctions publiques :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. la fonction publique territoriale (communes, départements, régions...), 2. la fonction publique hospitalière, 3. la fonction publique d'Etat (ministères, CNRS , etc.) <p>Le FIPHFP favorise, grâce à ses actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'accessibilité des locaux professionnels et des outils/logiciels de travail, • le recrutement, • la formation et l'accompagnement tout au long du parcours professionnel, • le maintien dans l'emploi des agents en situation de handicap.

ORGANISMES	MISSIONS
<p>Pôle emploi</p> <p>Pôle emploi Berck-Sur-Mer 2 Chemin des Pourrières, 62600 Berck</p> <p>Tél : 09 72 72 39 49</p> <p>Site internet : https://www.pole-emploi.fr/</p>	<p>Pôle Emploi accompagne de façon personnalisé chaque bénéficiaire en situation de handicap.</p>
<p>Mission locale</p> <p>Mission Locale Montreuil Côte d'Opale Rue de l'Échaut-Sainte-Austreberthe 62170 Montreuil</p> <p>Tél : 03 21 86 76 96</p> <p>Email : contact@missionlocale-mco.fr</p> <p>Site : http://missionlocale-mco.fr/</p>	<p>Les demandeurs d'emploi âgés de 16 à 25 ans peuvent bénéficier d'un accompagnement par un conseiller d'une Mission Locale.</p>

Liste de partenaires spécialisés intervenant pour le compte de l'Agefiph et du Fiphfp



Fondation HOPALE, centre Jacques Calvé de Berck sur Mer : anticiper pour préserver son emploi

Chaque année, 700 à 800 patients, d'origines géographiques et sociales très différentes, sont accueillis au centre Jacques Calvé à Berck-sur-Mer. Ces patients bénéficient de soins personnalisés de rééducation et de réadaptation.

Pour nombre d'entre eux, **garder une activité professionnelle est une priorité absolue**. Dès les premiers jours d'hospitalisation, grâce à COMÈTE FRANCE, une démarche précoce d'insertion sociale et professionnelle est engagée.

Objectif : aider le salarié et son entreprise à trouver une solution adaptée. Pour réussir, la collaboration étroite avec le service de santé au travail est incontournable.

Service de santé au travail du littoral 62, l'**ASTIL** s'est engagé dans un partenariat au long cours.



Fondation HOPALE et l'entreprise adaptée

L'Entreprise Adaptée emploie durablement des salariés en situation de handicap dans des **conditions de travail aménagées**.

Ceux-ci sont orientés par la **Maison Départementale des Personnes Handicapées (M.D.P.H)**.

Elle se situe sur le marché concurrentiel, et est soumise aux contraintes de rentabilité et d'efficacité économique de toute entreprise. Elle répond aux exigences de ses clients en termes de qualité, d'optimisation des coûts et de réactivité.

Boulevard de la Manche B.P : 29
62606 BERCK Cedex
Tél : 03.21.84.46.54

Email :
pms@hopale.com



La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées prévoit la mise en place **d'une Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)** dans chaque département.

Placée sous la responsabilité du Conseil départemental, **la MDPH est un point d'accès qui a été créé pour faciliter les démarches des personnes handicapées et de leur famille.**

Elle est un lieu d'accueil et d'orientation pour toute demande concernant une situation de handicap.

Site internet :

https://www.pasdecals.fr/Solidarite-Sante/Personnes-en-situation-de-handicap/Ma-MDPH/Tout-savoir-sur-ma-MDPH#id_H21

Accessibilité aux situations de handicap



Nous faisons en sorte que nos accompagnements soient accessibles au plus grand nombre.

Pour toutes nos prestations, nous réalisons une étude préalable pour vérifier la possibilité de réalisation de votre demande :

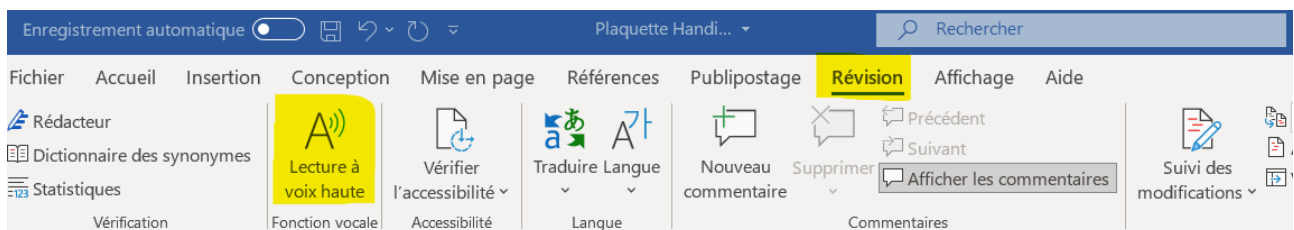
- le choix du local,
- les modalités pédagogiques,
- l'animation des entretiens en fonction de la situation de handicap annoncée,
- le soutien de partenaires spécialisés.

Notre démarche est de mieux prendre en compte vos besoins, permettre de construire des aménagements, être à votre écoute et vous donner la possibilité de suivre votre accompagnement dans des conditions optimales.

Accessibilité de nos documents

Nous pouvons vous envoyer nos documents écrits sous **format Word** afin de permettre une lecture audio des contenus.

Vous trouverez cette option dans le menu « **Révision** » « **Lecture à voix haute** ».



Outils d'accessibilité de notre site internet www.dwdconseil.fr

Sur la totalité des pages du site web, vous avez un ensemble d'outils d'accessibilité à votre disposition.

Cliquez sur l'**icône orange** en haut à droite de votre écran, un encart glissant s'ouvre et vous propose les options cumulables suivantes :



Localisation Bureau DWD Conseil

23 rue Henri Béthouart – 62180 Airon-Saint-Vaast

En voiture, par l'**A16**, sortie n°25 (BERCK – ARRAS).

Vous avez accès à un **parking privatif** devant le bureau.



Rampe d'accès

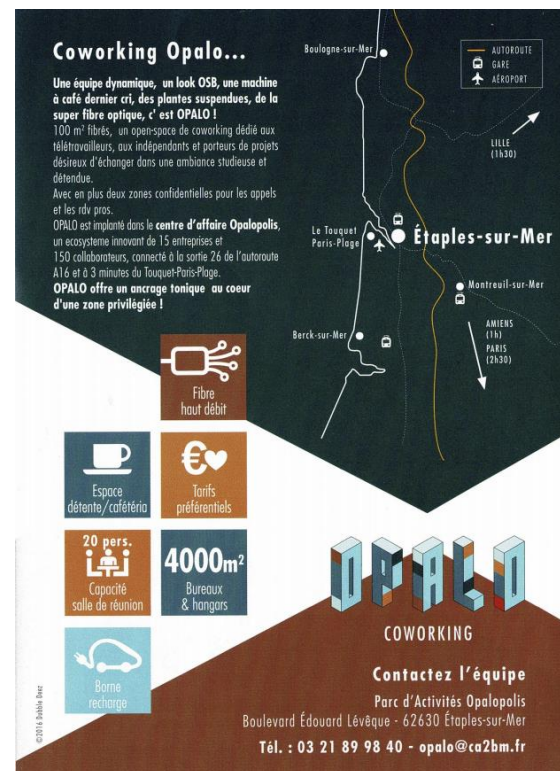
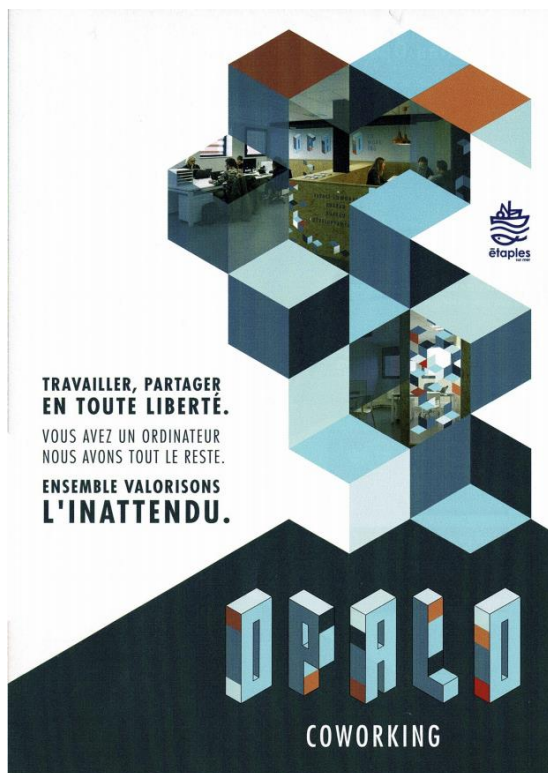


Ouverture de porte 1,16 m

Localisation Espace coworking

Nous avons sélectionné un espace de coworking aménagé pour accueillir tout type de handicap, il est situé dans le Parc d'activités **Opalopolis** - Boulevard Edouard Lévêque à **Etaples-Sur-Mer**.

Nous attendons l'ouverture d'un nouvel espace de coworking à **Rang-du-Fliers** en septembre 2021 (zone d'activité du Champ Gretz), il aura l'avantage d'être situé à 5 mn de nos locaux.



Contact

Delphine Delannoy-Wattel



06 26 69 14 36



delphinedelannoy@dwdconseil.fr



www.dwdconseil.fr

Horaires

Du lundi au samedi matin.

De 9h à 18h, sur rendez-vous uniquement.